

GORGES DE TRÉVANS 22 OCTOBRE 2015

Le nom de Trévans apparaît pour la première fois dans les chartes en [1157](#). Une abbaye, nommée Saint-André-du-Désert, y est construite au [XIII^e](#), devient un prieuré, puis est dévolue aux [carmes](#). Elle est plusieurs fois prise d'assaut lors des [guerres de religion](#), et finalement abandonnée en 1575, brûlée par les catholiques, date à laquelle les Carmes s'installent à Estoublon, village très proche. Ils y resteront jusqu'à la Révolution.

	Carmes et carmes déchaux, de l'érémisme du mont CARMEL à la monialité, avec la réforme de Thérèse d'Avila ; Carmes remarquables : Jean de la Croix et Thérèse de l'Enfant Jésus.
---	--

Trévans a été rattaché à la commune d'[Estoublon](#) en [1973](#) :

Population : 1793 = 146 habitants; 1872 = 89 h ; 1968 = 1h

Les deux torrents traversés sont le CLOUVION, qui coule dans le ravin de l'Escale, et L'ESTOUBLAÏSSE.

Le château (en fait un monastère fortifié, déjà signalé au XIII^e siècle) était situé à gauche au début des gorges sur un piton à 850-900 m. Un sentier y conduit. Il reste la Chapelle Saint-André.

"Annales des Basses-Alpes - Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Digne - 16 Avril 1883, 4^e année, n° 8".

... Forcés enfin de s'éloigner, après la reddition de Sisteron et du château de Senez (1568), les protestants quittèrent Saint-Jacques sans détruire les murs du cloître, mais en se réservant d'y revenir à la première occasion et d'y établir un poste militaire. Ils n'y manquèrent pas. Vers la fin de 1574, déjà maîtres de Seyne et de Digne, ils envoient plusieurs de leurs bandes armées ravager Majastre, le Poil, Tartonne et Thorame-Haute, tandis qu'un autre vient se cantonner dans l'enceinte fortifiée de la Collégiale ...

« C'est plus que vraisemblablement au même temps que fut aussy démolie le cloistre de la prévosté Collégiale des chanoines de Saint-Augustin, au lieu de Saint-Jacques-lez Barrême, par ordre du même lieutenant du roy et pour le même sujet, de peur que les Huguenots de Seyne ne vinssent s'en saisir, comme ils étoient venus auparavant, et s'y fortifier ; d'autant que j'ay souvent ouï dire que celui qui fut employé à la démolition du couvent de Saint-André-du-Désert fut aussy employé à la destruction du cloistre de Saint-Jacques ; vu que d'ailleurs il

constate par un procès verbal de la démolition de cette église et de ce chapitre, fait l'an 1616 par le lieutenant de Digne, que cette démolition avoit été faite quarante ans auparavant, ce qui correspond à l'an 1575. »

... Ce fut au nom du roi Henri III et sur l'ordre de Jean-Baptiste de Pontevez, comte de Carcez, lieutenant général en Provence, que le capitaine Valentin de Magnan rasa, par mesure de sûreté, le 29 août 1575, l'ancien monastère fortifié de Saint-André-du-Désert ou de Valbonnette, près de Trévans...

La seigneurie provençale passe aux Guise (1), branche cadette de Lorraine, par le mariage de Raoul, prince lorrain, avec Marie de Blois qui a en dot le Comté de Guise, érigé en duché par François 1er en 1527 (2). Jusqu'à la Révolution, elle appartient aux Guises dont le rendez-vous de chasse est au domaine de Valbonnette ...

Valbonnette, au XIe siècle, est un centre de population soumise à un seigneur Adelbert qui fait, une donation au monastère de Sylvacanne ...

... Sylvacanne (forêt de roseaux,) était une abbaye cistercienne ... Pendant la Révolution, l'abbaye, avec ses terres de Valbonnette, fut vendue pour 600 fr. d'assignats.

Vous pouvez voir aussi le long du parcours quelques inscriptions de l'artiste Herman de Vries qui sème ça et là de telles traces dans la réserve géologique de Digne

Randomania

Autour des années 30, il ne restait à Trévans qu'une seule famille et 7 bêtes. Aujourd'hui le village construit autour de la chapelle, est abandonné : seul le cimetière – curiosité surprenante – semble toujours visité avec deux tombes fraîchement fleuries. D'autres communes entre Asse et Verdon ont déjà disparu comme Bédéjun et Creisset. « Il s'agit bien d'une région qui meurt » (R. Blanchard, 1945).



« Camp Josette maquis de Trévans avril 1943 avril 1944 » ; se situe au nord de l'entrée des gorges, sur la commune de Beynes. Le maquis Fort de France voit le jour en février 44. Ses dirigeants proviennent de l'école des cadres de la Résistance. Le 19 mars 1944, le maquis, menacé par l'ennemi d'une opération de ratissage, quitte La Melle en pleine nuit pour se rendre au village de Majastre. Au petit matin, les allemands arrêtent dans la petite chapelle deux maquisards. En partant les Allemands incendient le hameau. Manfred ordonne alors le repli du maquis sur le camp Josette.

Trévans évoque une personnalité bien connue des faïenciers de Moustiers : Pierre et son fils Antoine Clérissy. « [...] la noblesse n'était pas établie parmi ces derniers puisque l'un d'eux, Pierre, ... reçut l'anoblissement et le titre de baron de Trévans, avant 1743, en récompense de ses signalés services dans l'art céramique ». Nouvelles archives de l'art français, M. Jules Guiffrey, Paris, 1876

Les origines du monastère

Au XIIIème siècle, Jacques Apérioculos, seigneur de Gaubert et de Trévans fonde en ce lieu un monastère. Cet établissement qu'il place sous le vocable de Saint-André-du-Désert accueille des moines de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel que le roi de France Louis IX a ramenés de Terre Sainte, en 1254, lors de la septième croisade.

Le monastère connaît d'abord une longue période de prospérité mais au XVème siècle, il n'est plus qu'un prieuré rural que l'évêque de Riez, Jean Faci, se fait céder, en 1450, pour y fonder un nouveau monastère.

Le XVIème siècle est un siècle de troubles marqué par les guerres de religion. En 1559, Antoine Richieu de Mauvans, acquis aux idées de la Réforme, s'empare du monastère de Trévans et le saccage. L'année suivante, son frère Paulon de Mauvans, à la tête de ses milices protestantes, sème à son tour, la terreur dans la région.

Poursuivi par l'armée catholique, il se réfugie avec ses troupes dans le monastère de Saint-André-du-Désert dont il renforce les fortifications. Le comte de Tende, gouverneur de la province, tente alors de déloger Mauvans de sa retraite perchée. Le baron de la Garde, envoyé en reconnaissance, est accueilli par un feu tellement nourri de la part des huguenots, qu'il se retire aussitôt et pousse le comte à négocier avec les insurgés. Une entrevue de conciliation aboutit à l'évacuation du monastère sans effusion de sang.

En 1574, les protestants se réfugient à nouveau dans le monastère et y établissent leur quartier général. Jean-Baptiste de Pontevès, comte de Carcès et lieutenant général en Provence, parvient à les déloger et, pour empêcher que les protestants s'y réfugient à nouveau, fait raser les fortifications et les bâtiments au nom du roi de France Henri III. Les religieux se retirent alors définitivement du monastère de Trévans pour s'installer à Estoublon et à Saint-Jurs où ils se maintiendront jusqu'à la Révolution.

Un lieu de procession

A partir du XVIIème siècle, la chapelle du monastère fait l'objet d'une procession annuelle que l'évêque de Riez interdit le siècle suivant, en 1754, estimant que la fête tourne le plus souvent à la « dissipation ». Au XIXème siècle et jusqu'au début du XXème siècle, la chapelle attire

encore de nombreux fidèles pour la fête de Saint-André renvoyée au Lundi de la Pentecôte.

Des biens privés qui deviennent publics

En 1792, la Révolution confisque l'ensemble des biens du monastère qui sont vendus au titre de Biens nationaux. Une fois encore, ce sont les familles Pélestor et Isnard qui se portent « solidairement » acquéreurs.

En 1899, les familles Pélestor et Jauffret, vendent à l'Etat l'ensemble des terres de l'ancien monastère mais conservent la chapelle qui reste un bien privé.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis et la chapelle est en ruine. On a du mal à penser qu'elle a encore un propriétaire. Il est étonnant également de penser que, dans ce coin perdu de Haute-Provence, deux familles seulement ont possédé l'ensemble des terres agricoles du pays depuis le milieu du XVIIème siècle.

BLOG

Le projet : Rendre accessible aux personnes présentant toutes formes de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) une partie du site en créant des aménagements de toute pièce. Une rampe d'accès, un sentier sensiblement élargi, aplani et stabilisé, des barrières de sécurité, des points de vue, des aires de pic-nic, des panneaux d'information, des toilettes, des places de parking réservées, etc... Budget :250 000€ ? subventionné, oui mais qui paye les subventions ? Le contribuable = VOUS

Les Dangers : La rampe permettrait l'accès des motos et scooters (voire quads suivant la largeur), et entraînerait donc indirectement: pollution sonore, CO², hydrocarbures, etc ! Les travaux, lourds, effectués avec des engins de chantier (rabotage de collines et falaises, construction de murs de soutien, remblais...) perturberaient durablement la vie sauvage ! Le pic-nic facilité pour tous entraînerait une surfréquentation estivale des non-randonneurs, notamment pour la baignade (interdite mais tolérée en un seul endroit), donc aussi des déchets ! L'ensemble des aménagements détruirait définitivement l'esthétique sauvage du lieu ! Et qui va entretenir tous ces équipements ? A quel prix ? Une alternative : La « Joëlette » ! Des fauteuils, créés par un guide de haute-montagne, adaptés pour emprunter tous les sentiers de randonnée, même escarpés, et sans modifier ce qui existe !

**« NATURA NUNQUAM ERRAT »
« LA NATURE NE SE TROMPE JAMAIS »**